

**COMMUNE DE FLEYS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 14 Décembre 2021**  
**A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS**

Convocation et affichage : 6 Décembre 2021

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 10

VOTANTS : 10

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Charly NICOLLE, Vincent COUPEROT, Jérémy VENON, Xavier COLLON, Julien COLLON, Oliver BOVE, Nicolas LAROCHE, Jany AUCLERCQ, Christian SANSEIGNE

Etait absent : Stevens DAVID

Secrétaire de séance : Jany AUCLERCQ

\*\*\*\*\*

- Approbation du compte-rendu du 28 Octobre 2021
- Décision modificative budget principal
- Organisation distribution des colis de Noël
- Présentation des travaux du réseau pluvial communal
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Mr SANSEIGNE approuve les travaux votés lors du dernier conseil municipal sur certaines rues de la commune et demande qu'elle sera la nouvelle participation financière du SDEY concernant la rénovation globale LED intelligentes. L'an passé, le pourcentage était de 70 % mais face au succès de cette prestation, le SDEY a revu à la baisse son pourcentage à 60 % afin de pouvoir en faire bénéficier le maximum de communes inscrites sur ce programme. Vu le retard pris pour ces travaux qui ne seront pas effectués avant 2022, Mr le maire informe avoir pris la décision de recontacter notre ancien prestataire de l'entretien des éclairages publics afin de reconduire un contrat pour un an dans l'attente de la rénovation globale du parc électrique.

**Délibération n° 19\_14 12 2021 – Décision modificative n° 1****Visée par la Sous-préfecture le :**

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2021 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

Le conseil municipal, à l'unanimité, des membres présents et représentés **DECIDE** la modification budgétaire suivante :

<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
	<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>6232</b>	Fêtes et cérémonies	889 €	
<b>615231</b>	Voiries	- 950 €	
<b>739223</b>	Fonds de péréquation des ressources	61 €	

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

**Organisation distribution des colis de Noël**

Stevens DAVID et Xavier COLLON sont proposés pour effectuer la distribution des colis de Noël.

**Présentation des travaux du réseau pluvial communal**

Mr le maire indique qu'une réunion de pré-démarrage concernant les travaux de Fleys se tiendra le lendemain du conseil et qu'il aimerait d'ores et déjà connaître l'ordre chronologique des travaux pour pouvoir communiquer toutes les informations aux administrés. Avec Mr Vincent LAROCHE, une réunion publique sera organisée le 15 Janvier 2022 pour informer et renseigner d'une part sur la Saint Vincent et d'autre part sur les travaux.

Pour les travaux de la tranche optionnelle, Mr le Maire invite des conseillers à prendre une délibération concernant le pluvial (de la route nationale et toute la rue des Prégirots) pour ramener un poteau incendie et la réfection de la canalisation d'eau en dimension supérieure car problème d'approvisionnement et de pression d'eau pendant les vendanges. La partie pluviale sera faite en même temps que la tranche optionnelle mais sera prise en charge par le SET et refacturé à la commune pour un montant de 67.758.70 €

Mr le Maire présente les plans avec les différents travaux prévus y compris les travaux de du pluvial de Fleys pour un montant de 63.000 € (étude supplémentaire sur le pluvial de l'ATD). Un point d'interrogation ? La voirie sera-t-elle refaite entièrement ou dans un premier temps du rafistolage ?

Le département refuse de refaire la voirie dans l'immédiat sur la RD 965 à la suite des travaux (attente du tassement de terrain) mais s'est engagé à la refaire l'année d'après. Le prix de ces travaux sera pris en charge par le département.

Le maire invite les conseillers à prendre une délibération concernant ces 130.000 € (avant obtention de subvention) de travaux sur la commune.

**Délibération n° 20\_14 12 2021 – Travaux eaux pluvial et assainissement collectif de la commune**

**Visée par la Sous-préfecture le :**

Après avoir fait un point complet sur les différents travaux de pluvial et de réfection du réseau assainissement de Fleys, le maire invite les conseillers à prendre une délibération concernant les travaux organisés par le SET. Le conseil Municipal **APPROUVE** les travaux du SET pour un montant de **67.758.70 €** ainsi que les travaux supplémentaires estimés à **63.000 €**. Le conseil municipal **VALIDE** l'étude des travaux du pluvial fourni par l'Agence Territoriale Départementale avec certaines réserves.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant épuisé  
La séance a été levée à 19 H 30

**Récapitulatif des délibérations prises :**

**Délibération n° 19\_14 12 2021 – Décision modificative n° 1**

**Délibération n° 20\_14 12 2021 – Travaux d'eau pluvial et assainissement collectif de la commune**

Les membres présents :

<b>Nom Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Visa de présence</b>	<b>Visa par procuration</b>
<b>Stéphane</b>	<b>AUFRERE</b>		
<b>Julien</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Olivier</b>	<b>BOVE</b>		
<b>Jany</b>	<b>AUCLERCQ</b>		
<b>Xavier</b>	<b>COLLON</b>		
<b>Vincent</b>	<b>COUPEROT</b>		
<b>Nicolas</b>	<b>LAROCHE</b>		
<b>Charly</b>	<b>NICOLLE</b>		
<b>Christian</b>	<b>SANSEIGNE</b>		
<b>Stevens</b>	<b>DAVID</b>	<b>Absent</b>	
<b>Jérémy</b>	<b>VENON</b>		